



**NOTE DE PRESENTATION**

**BUDGET PRIMITIF**

**EXERCICE 2011**

## DEFINITION BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif constitue le deuxième acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Le budget primitif est un document prévisionnel, il s'ajuste tout le long de l'année. C'est «l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'un organisme public». Cet acte permet au Président d'engager les dépenses dans la limite des crédits votés et de percevoir les recettes votées par l'assemblée délibérante.

Le projet de budget, établi par les services, sous la responsabilité de l'exécutif local (président) est soumis par ce dernier au vote de l'assemblée délibérante. L'exécution du budget est suivie par deux principaux acteurs : l'ordonnateur et le comptable.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement...).

Le budget principal est régi par la norme M14, il recense tous les services administratifs. Les budgets des services industriels et commerciaux ou les services assujettis à la TVA sont individualisés dans des budgets annexes. Ils sont le plus souvent soumis à une nomenclature spécifique de la famille M4 : M49 service de l'eau et de l'assainissement, M43 service des transports.

La distinction entre service administratif et service industriel et commercial permet de déterminer la juridiction du contentieux et le mode de tarification des usagers.

Pour un service public administratif, la juridiction compétente est celle du juge administratif et les services publics administratifs peuvent être gratuits ou déficitaires.

Pour un service public industriel et commercial, la juridiction compétente est celle du judiciaire et conformément aux dispositions de l'article L 224-1 du code général des collectivités territoriales les budgets des services industriels et commerciaux doivent être équilibrés en recettes et en dépenses. Par ailleurs, on qualifie un service public de service public industriel et commercial lorsque les trois critères sont réunis (objet : nature du service, origine des ressources : tarif ou taxe et les modalités de fonctionnement : perte et ou gratuit, équilibré et ou excédentaire).

Les budgets peuvent être consolidés pour déterminer la situation financière de la collectivité.

## PRESENTATION GENERALE EN FONCTION DES COMPETENCES TRANSFEREES

### Les différents budgets

Le budget principal est régi par la norme M14. En M14 pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, les collectivités votent leur budget par fonction. Il regroupe les compétences suivantes :

- gestion, entretien et extension des réseaux des eaux pluviales,
- construction et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage,
- création, entretien et gestion de la voirie (urbanisation),
- construction et gestion de casernes de gendarmeries,
- construction et gestion d'une maison des douanes,
- construction et entretien des équipements sportifs annexés aux collèges,
- aménagement hydraulique, le recalibrage et redressement des bassins versants de la Saurdrune, du Roussimort, et du fossé mère du Larramet.

Le budget assainissement est régi par la norme M49 et regroupe les compétences suivantes :

- assainissement collectif : collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées et élimination des boues,
- assainissement autonome : contrôle de l'assainissement non collectif et traitement des matières de vidanges d'assainissement autonome,

Le budget eau potable est régi par la norme M49 et regroupe les compétences suivantes :

- production, transport et stockage et distribution,

Le budget déchets est régi par la norme M4 et regroupe les compétences suivantes :

- traitement des déchets des ménages et assimilés, construction et exploitation des équipements de traitement (plate-forme de compostage, centre de tri et bas de quai déchetterie, unité de traitement des ordures ménagères),
- éventuellement, collecte des déchets des ménages et assimilés.

### La consolidation

#### Rappel

	2008		2009		2010	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
ASSAINISSEMENT	1 804 231 €	782 588 €	1 979 166 €	1 320 566 €	1 788 353 €	677 191 €
DECHETS	3 402 286 €	823 140 €	3 474 242 €	643 026 €	3 165 333 €	633 418 €
PRINCIPAL	2 144 860 €	6 055 877 €	2 776 104 €	5 204 925 €	2 511 585 €	3 763 535 €
Consolidation	<b>7 351 377 €</b>	<b>7 661 605 €</b>	<b>8 229 512 €</b>	<b>7 168 517 €</b>	<b>7 465 271 €</b>	<b>5 074 144 €</b>

2011	Fonctionnement	Investissement
ASS - Budget ASSAINISSEMENT	1 896 033 €	3 082 661 €
DEC - Budget DECHETS	2 104 429 €	385 638 €
SIV - Budget Principal M14	2 501 665 €	2 989 901 €
AEP- budget eau potable	3 551 760 €	2 518 072 €
Consolidation	<b>10 053 887 €</b>	<b>8 976 271 €</b>

Le budget consolidé en fonctionnement augmente de 2 588 k€, soit 35 % par rapport à 2010. Cette variation provient des éléments suivants:

- la création d'un budget annexe eau potable + 3 551 k€
- de l'activité déchets, en raison du transfert de la compétence traitement des déchets des communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane à la communauté urbaine du Grand Toulouse (- 808 k€).
- du service assainissement, qui connaît une hausse de 110 K€ (réduction de la prime épuration et PRE et forte augmentation des produits de la facturation).
- Baisse du budget principal de -11 k €

Variation des éléments budgétaires pour la partie Fonctionnement :

Variation sur 5 ans	75.96%
Variation sur 4 ans	75.96%
Variation sur 3 ans	48.86%
Variation sur 2 ans	36.76%
SIV - Budget Principal M14	244.44%
DEC - DECHETS	-22.27%
ASS - Budget ASSAINISSEMENT	-16.84%

Compte tenu des reports de crédits qui seront intégrés dans la prochaine étape budgétaire, le budget consolidé en investissement est en baisse de 23,99 % par rapport à 2009.

Variation des éléments budgétaires pour la partie Investissement :

Variation sur 5 ans	-23.73%
Variation sur 4 ans	7.75%
Variation sur 3 ans	36.69%
Variation sur 2 ans	-6.44%
SIV - Budget Principal M14	13.88%
DEC - DECHETS	86.38%
ASS - Budget ASSAINISSEMENT	-23.99%

Eléments clés du budget consolidé

Charges de personnel / Recettes réelles de fonctionnement		
chap.12	1 765 400 €	23.13%
70+74 (hors agence de l'eau et sub en annuité)	7 632 899 €	

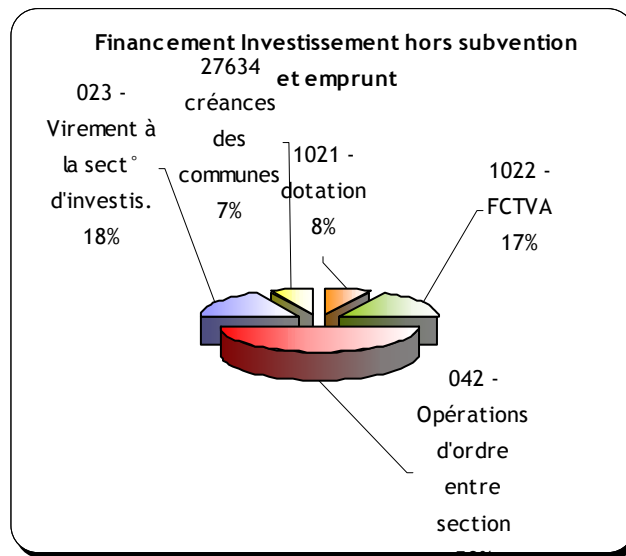
Charges capital / Recettes réelles de fonctionnement		
le 16 - (10+27)	1 227 349 €	16.08%
70+74 (hors agence de l'eau)	7 632 899 €	

Charges d'intérêts / Recettes réelles de fonctionnement		
le 66 - 748	808 837 €	10.60%
70+74 (hors agence de l'eau)	7 632 899 €	

Recettes de fonctionnement / budget global fonctionnement		
budget global de fonctionnement	10 053 887 €	
70+74 (hors agence de l'eau)	7 632 899.11	75.92%
Produits financiers	213 126 €	2.12%
reprise amorti	351 647 €	3.50%
Agence de l'eau	698 292 €	6.95%
Rembst charges personnel et frais généraux	1 157 922.30 €	11.52%

## Le financement de la dette de l'établissement

	2011	Ecart
1641 Remboursement dette	1 679 328 €	837 153 €
1391 Reprise subvention	351 647 €	-9 164 €
Solde à couvrir	<b>2 030 976 €</b>	<b>827 990 €</b>
1021 - dotation	230 563 €	230 563 €
1022 - FCTVA	527 000 €	527 000 €
042 - Opérations d'ordre entre section	1 536 956 €	1 536 956 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	534 929 €	534 929 €
27634 créances des communes	221 416 €	221 416 €
Ressources	<b>3 050 864 €</b>	<b>252 082 €</b>
Solde	<b>1 019 888 €</b>	<b>1 019 888 €</b>

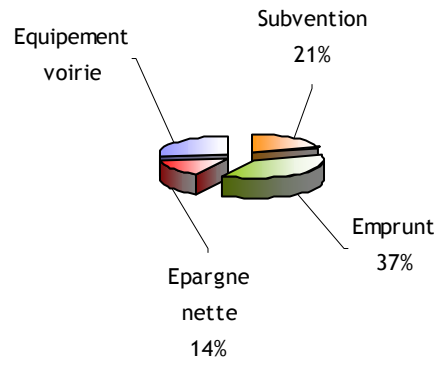


## Les équipements de l'établissement

	2011
20 - Immobilisations incorporelles	40 000 €
21 - Immobilisations corporelles	699 370 €
23 - Immobilisations en cours	4 205 925 €
Autres voirie	2 000 000 €
Cumul équipements	6 945 295 €

	2011
Subvention	1 503 142 €
Emprunt	2 653 311 €
Epargne nette	1 019 888 €
4572 - Invest. voirie communale	2 000 000 €
Cumul	7 176 341 €

### Financement Investissement



## SECTION PRINCIPALE

Le budget d'investissement 2011 tient compte des éléments suivants :

- le respect des orientations en matière d'investissement conformément aux décisions du DOB 2011,
- les crédits supplémentaires en matière d'urbanisation.

Le budget de fonctionnement tient compte des évolutions suivantes :

- l'intégration de l'ensemble du personnel du syndicat des eaux de Portet Roques sur le budget principal,
- la diminution des crédits pour l'administration générale,
- l'augmentation des frais d'entretien des cours d'eau et charges de personnel pour le service hydraulique.

Les dépenses de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
011 - Charges à caractère général	204 906 €	-38.57%	386 339 €	88.54%	202 208 €	-47.66%
012 - Charges de personnel	1 560 000 €	38.29%	1 518 739 €	-2.64%	1 765 400 €	16.24%
Autres charges			46 063 €		54 000 €	
023 - Virement à la sect° d'investis.	262 448 €	47.52%	44 765 €	-82.94%	0 €	-100.00%
042 - Opérations d'ordre entre section	42 017 €	57.91%	72 075 €	71.54%	79 436 €	10.21%
66 - Charges financières	666 733 €	40.46%	443 604 €	-33.47%	400 621 €	-9.69%

Les recettes de la section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2008/2010	2011	2008/2011
70 - Produits des services	1 787 001 €	48.47%	1 641 890 €	-8.12%	1 550 418 €	-5.57%
74 - Dotations et participations	539 845 €	18.64%	530 521 €	-1.73%	556 369 €	4.87%
75 - Autres produits gestion courant	315 390 €	4.62%	267 714 €	-15.12%	263 714 €	-1.49%
76 - Produits financiers	133 455 €	-27.60%	71 460 €	-46.45%	127 164 €	77.95%
77 - Produits exceptionnels	413 €	0.00%	413 €	0.00%	4 000 €	868.52%

La couverture du remboursement de la dette :

	2008	2009	2010	2011
1641 Remboursement dette	589 705 €	819 022 €	492 928 €	522 319 €
1391 Reprise subvention	413 €	413 €	0 €	0 €
Solde à couvrir	590 118 €	819 435 €	492 928 €	522 319 €
1021 - dotation	42 500 €	42 899 €	38 541 €	35 591 €
1022 - FCTVA	417 192 €	482 142 €	733 913 €	527 000 €
042 - Opérations d'ordre entre section	26 609 €	42 017 €	15 408 €	79 436 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	177 903 €	262 448 €	44 765 €	0 €
27634 créances des communes	264 255 €	269 065 €	153 354 €	221 416 €
Ressources	928 459 €	1 098 571 €	985 982 €	863 443 €
Solde	338 341 €	279 136 €	493 053 €	341 124 €

## Les équipements 2011 et le financement

	2010	%	2011	%
20 - Immobilisations incorporelles	30 000 €	0.90%	35 000 €	1.42%
21 - Immobilisations corporelles	225 008 €	6.76%	123 370 €	5.00%
23 - Immobilisations en cours	574 727 €	17.26%	309 212 €	12.53%
4571 - Invest. voirie communale	2 500 000 €	75.08%	2 000 000 €	81.05%
Cumul équipements	3 329 735 €	100.00%	2 467 582 €	100.00%

	2010	%	2011	%
Subvention	220 887 €	6.63%	220 887 €	6.63%
Emprunt	115 795 €	3.48%	115 795 €	3.48%
Epargne nette	493 053 €	14.81%	341 124 €	10.24%
4572 - Invest. voirie communale	2 500 000 €	75.08%	2 000 000 €	60.06%
Cumul	3 329 735 €	100.00%	2 677 806 €	80.42%

## SECTION DECHETS

Le budget d'investissement 2011 tient compte des éléments suivants :

- le respect des orientations en matière d'investissement conformément aux décisions du DOB 2011,
- du renouvellement du matériel d'outillage

Le budget de fonctionnement 2010 tient compte des évolutions suivantes :

- les prestations réalisées pour le compte des communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane pendant les six premiers mois de l'année.

Les dépenses de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
011 - Charges à caractère général	342 917 €	6.93%	2 281 573 €	565.34%	1 465 143 €	-35.78%
611 Sous-traitance	2 144 211 €	4.77%	1 702 662 €	-20.59%	953 867 €	-43.98%
Autres charges			137 075 €		511 276 €	
012 - Charges de personnel	488 589 €	-1.99%	209 150 €	-57.19%	6 100 €	-97.08%
023 - Virement à la sect° d'investis.	92 211 €	-53.06%	228 138 €	147.41%	24 834 €	-89.11%
042 - Opérations d'ordre entre section	238 405 €	70.44%	218 465 €	-8.36%	339 936 €	55.60%
66 - Charges financières	167 909 €	-37.17%	178 007 €	6.01%	162 404 €	-8.77%

Les recettes de la section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
Atténuation de charges	0 €	-100.00%	0 €	0.00%	0 €	100.00%
70 - Produits des services	3 032 115 €	54.91%	2 504 156 €	-17.41%	1 988 908 €	-20.58%
Produits d'activité	0 €	-100.00%	0 €	0.00%	27 000 €	100.00%
autres produits annexes	233 963 €	0.15%	258 890 €	10.65%	898 908 €	247.22%
reprise amortissement	27 844 €	-0.01%	201 522 €	623.75%	71 385 €	-64.58%
autres produits annexes	180 320 €		200 766 €		17 136 €	

La couverture du remboursement de la dette :

	2008	2009	2010	2011
1641 Remboursement dette	273 140 €	273 572 €	251 897 €	218 253 €
1391 Reprise subvention	27 846 €	27 844 €	201 522 €	71 385 €
Solde à couvrir	300 986 €	301 416 €	453 418 €	289 638 €
1021 - dotation	0 €	29 800 €	11 815 €	20 867 €
1022 - FCTVA	0 €	0 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre entre section	139 873 €	238 405 €	218 465 €	339 936 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	196 465 €	92 211 €	228 138 €	24 834 €
27634 créances des communes	0 €	0 €	1 €	0 €
Ressources	336 338 €	360 416 €	458 419 €	385 637 €
Solde	35 352 €	59 000 €	5 001 €	96 000 €

## Les équipements 2011 et le financement

	2010	%	2011	%
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	0.00%	5 000 €	2.78%
21 - Immobilisations corporelles	130 000 €	72.22%	61 000 €	33.89%
23 - Immobilisations en cours	50 000 €	27.78%	30 000 €	16.67%
Autres	0 €	0.00%	0 €	0.00%
Cumul équipements	180 000 €	100.00%	96 000 €	53.33%

	2010	%	2011	%
Subvention	39 000 €	21.67%	0 €	0.00%
Emprunt	136 000 €	75.56%	0 €	0.00%
Epargne nette	5 001 €	2.78%	96 000 €	53.33%
4572 - Invest. voirie communale	0 €	0.00%	0 €	0.00%
Cumul	180 001 €	100.00%	96 000 €	53.33%

## SECTION ASSAINISSEMENT

Le budget d'investissement et de fonctionnement 2011 par rapport à 2010 prend en compte les éléments suivants :

- le respect des orientations en matière d'investissement conformément aux décisions du DOB 2011,
- le transfert d'un autofinancement important en section d'investissement,
- la programmation des travaux de transfert vers Lamasquère, la budgétisation de la première tranche de l'extension de la station d'épuration,

Les dépenses de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
011 - Charges à caractère général	1 159 097 €	23.24%	1 017 920 €	-12.18%	1 005 038 €	-1.27%
65 - Autres charges gestion courante	0 €	-100.00%	0 €	0.00%	0 €	100.00%
012 - Charges de personnel	140 000 €	-17.65%	42 502 €	-69.64%	43 777 €	3.00%
023 - Virement à la sect° d'investis.	211 891 €	23.45%	187 292 €	-11.61%	330 095 €	76.25%
66 - Charges financières	44 368 €	-55.43%	57 866 €	30.42%	78 140 €	35.04%
68 - Dotations aux amortissements	378 810 €	3.06%	432 773 €	14.25%	412 984 €	-4.57%
67 - charges exceptionnelles	45 000 €	80.00%	50 000 €	11.11%	26 000 €	-48.00%

Au niveau du chapitre 011 :

	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
Autres dépenses courantes	173 200 €	150.65%	166 860 €	-3.66%	157 000 €	-5.91%
Energie	210 000 €	31.25%	193 124 €	-8.04%	180 124 €	-6.73%
611 - Contrats prestatat° services	649 397 €	11.24%	544 801 €	-16.11%	568 222 €	4.30%
6135 - Locations mobilières	35 000 €	75.00%	30 000 €	-14.29%	7 499 €	-75.00%
6152 - Entret. répar. biens immobiliers	60 000 €	-26.01%	66 629 €	11.05%	75 000 €	12.56%
6156 - Maintenance	9 500 €	-17.39%	14 000 €	47.37%	14 686 €	4.90%
6161 - Multirisques	22 000 €	46.67%	2 506 €	-88.61%	2 506 €	0.00%

Les recettes de la section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2009	2008/2009	2010	2009/2010	2011	2010/2011
013 - Atténuation de charges	0 €		0 €		0 €	
70 - Produits des services	1 639 940 €	15.36%	1 455 580 €	-11.24%	1 768 609 €	21.51%
74 - Dotations et participations	233 389 €	-1.04%	123 487 €	-47.09%	7 037 €	-94.30%
75 - Autres produits gestion courant	0 €		0 €		0 €	
76 - Produits financiers	0 €		0 €		0 €	
77 - Produits exceptionnels	105 837 €	0.00%	209 289 €	97.75%	120 387 €	-42.48%
77 autres	0 €	-100.00%	0 €	0.00%	0 €	100.00%

Au niveau du chapitre 070 :

	2010	2011
recettes usagers	736 074 €	827 912 €
PRE et branchements	172 839 €	127 839 €
Redevance agence de l'eau	80 000 €	80 000 €
Autres prestations	466 668 €	732 859 €

La couverture du remboursement de la dette :

	2008	2009	2010	2011
1641 Remboursement dette	170 011 €	84 306 €	97 350 €	96 594 €
1391 Reprise subvention	105 838 €	105 837 €	159 289 €	120 387 €
Solde à couvrir	275 849 €	190 143 €	256 640 €	216 981 €
1021 - dotation	92 933 €	93 754 €	57 126 €	55 684 €
1022 - FCTVA	0 €	0 €	0 €	0 €
042 - Opérations d'ordre entre section	367 572 €	378 810 €	432 773 €	412 984 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	171 636 €	211 891 €	187 292 €	330 095 €
Ressources	632 141 €	684 455 €	677 191 €	798 763 €
Solde	356 292 €	494 312 €	420 551 €	581 782 €

Les équipements 2011 et le financement

	2010	%	2011	%
20 - Immobilisations incorporelles	10 000 €	2.38%	0 €	0.00%
21 - Immobilisations corporelles	29 000 €	6.90%	100 000 €	3.49%
23 - Immobilisations en cours	381 551 €	90.73%	2 765 680 €	96.51%
Autres	0 €	0.00%	0 €	0.00%
Cumul équipements	420 551 €	100.00%	2 865 680 €	100.00%

	2010	%	2011	%
Subvention	0 €	0.00%	1 159 704 €	40.18%
Emprunt	0 €	0.00%	1 145 016 €	39.67%
Epargne nette	420 551 €	100.00%	581 782 €	20.16%
4572 - Invest. voirie communale	0 €	0.00%	0 €	0.00%
Cumul	420 551 €	100.00%	2 886 502 €	100.00%

## SECTION EAU POTABLE

Le budget d'investissement et de fonctionnement 2011 par rapport à 2010 prend en compte les éléments suivants :

- le respect des orientations en matière d'investissement conformément aux décisions du DOB 2011,
- le transfert d'un autofinancement important en section d'investissement,
- l'intégration des trois structures d'eau potable,
- la mise en œuvre des points suivants :
- lancement d'un nouveau schéma directeur pour déterminer la programmation des futurs investissements,
- terminer l'intégration des résultats des trois structures, afin de déterminer le niveau de fonds de roulement et établir le plan de financement des travaux,
- terminer l'ensemble des opérations de scission avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (gestion de la dette et séparation des écritures de bilan..),
- harmoniser les principes de facturation et de tarification avec un règlement de services commun
- d'organiser le pôle eau potable et de fixer les modalités d'exploitation

Les dépenses de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	2011
011 - Charges à caractère général	1 488 583 €
65 - Autres charges gestion courante	150 000 €
014 atténuation de produits	618 292 €
023 - Virement à la section° d'investis.	180 000 €
66 - Charges financières	400 285 €
68 - Dotations aux amortissements	704 600 €
67 - charges exceptionnelles	10 000 €

Au niveau du chapitre 011 :

	2011
Autres dépenses courantes	10 900 €
Achat d'eau	249 187 €
611 - Contrats prestation services	1 033 496 €
6135 - Locations mobilières	30 000 €
6152 - Entret. répar. biens immobiliers	125 000 €
6156 - Maintenance	24 000 €
6161 - Multirisques	16 000 €

Les recettes de la section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	2011
013 - Atténuation de charges	0 €
70 - Produits des services	3 193 031 €
74 - Dotations et participations	61 789 €
75 - Autres produits gestion courant	137 000 €
76 - Produits financiers	65 €
77 - Produits exceptionnels	159 876 €
77 autres	0 €

Au niveau du chapitre 070 :

	2011
recettes usagers	2 483 434 €
PRE et branchements	117 000 €
Autres prestations	154 029 €

La couverture du remboursement de la dette :

	2011
1641 Remboursement dette	842 163 €
1391 Reprise subvention	159 876 €
Solde à couvrir	1 002 039 €
1021 - dotation	118 421 €
1022 - FCTVA	0 €
042 - Opérations d'ordre entre section	704 600 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	180 000 €
Ressources	1 003 021 €
Solde	982 €

Les équipements 2011 et le financement

	2011	%
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	0.00%
21 - Immobilisations corporelles	415 000 €	27.37%
23 - Immobilisations en cours	1 101 033 €	72.63%
Autres	0 €	0.00%
Cumul équipements	1 516 033 €	100.00%

	2011	%
Subvention	122 551 €	8.08%
Emprunt	1 392 500 €	91.85%
Epargne nette	982 €	0.06%
Cumul	1 516 033 €	100.00%